

LYCEE CHARLES DE GAULLE – LONGPERRIER

MOTION PRESENTEE PAR LES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS ET DES PARENTS D'ELEVES

Le Conseil d'Administration vient de se prononcer à la majorité pour l'adoption des DHG (LEGT et SEP) présentées ce soir.

Les membres du CA sont sensibles à la volonté affichée de pérenniser une politique d'établissement, politique soucieuse de préserver une variété de l'offre de formation, cruciale pour les élèves de notre secteur.

Cela se traduit dans cette proposition de ventilation par des suppressions de postes contenues.

L'exercice technique le plus simple, limité à une perspective strictement comptable, aurait en effet permis de supprimer un nombre de postes plus important que ce que l'actuelle ventilation retient. En ce sens, on ne peut que se satisfaire des choix qui ont été proposés, qui prennent en compte le moyen et long terme, et qui visent à préserver de façon rationnelle des postes potentiellement menacés.

Pour autant le Conseil d'Administration constate:

- Que l'actuelle DHG du LEGT convient techniquement à cette période de l'année (février 2014), sous réserve qu'une septième classe de seconde ne se crée pas in extremis en juin prochain. Dans ce cas de figure, ce sont environ 33 heures de dotation horaire qui manqueraient. L'ajustement prévisible des heures se feraient alors en HSA dès septembre, HSA qui sont l'héritage direct des suppressions de postes en cours. Dans ce cas de figure, la lecture positive que l'on peut aujourd'hui faire de l'actuelle DHG proposée en serait modifiée, voire remise en cause;
- Que les moyens humains et horaires de la division ST2S, division aujourd'hui préservée dans les structures de l'actuelle DHG/ LEGT mais qui reste précaire, sont potentiellement transférables sur la SEP par restructuration forcée de la profession enseignante du pôle STMS (collègues spécialisés en ST2S) au profit de la création récente du Bac Pro ASSP. Dans ce cas de figure, ce sont en outre des menaces directes sur le réemploi de contractuels aujourd'hui employés à la SEP;
- Que les DHG (SEP comme LEGT) conservent malgré tout une part d'HSA importante;
- Que l'adoption des DHG ce soir ne saurait occulter le contexte de pénurie et de réductions drastiques des moyens horaires, auxquels d'autres établissements du 77 – et plus généralement de l'Académie de Créteil- sont confrontés en ce moment même (ex: collèges du 77; lycée Gérard de Nerval à Noisiel). Ces réductions ailleurs soulèvent une question: s'agit-il d'une gestion par redéploiement des moyens, dont nous serions cette année les bénéficiaires, et qui pourrait tout aussi bien nous concerner en sens inverse l'an prochain ? Cette perspective ne pourrait nous satisfaire: à la fois par solidarité, pour l'intérêt général du Service Public d'Enseignement, comme pour l'intérêt du lycée sur le long terme.

La direction ne prend pas part au vote.

ABSTENTION: 1

CONTRE: 0

POUR: 16